

Cheratte du 17e au 18e siècle (Jos. DEJARDIN Tongres Collée septembre 1854)

Recherches historiques sur la Commune de Cheratte dans l'ancien Pays du Limbourg

(Extrait du Bulletin de la Société scientifique du Limbourg)

Pendant les deux siècles et demi qui suivent, le nom de Cheratte se rencontre dans l'histoire du pays. Le traité conclu à La Haye le 26 décembre 1661, entre les Etats Généraux et l'Espagne, détermina le partage des Pays d'Outre-mer et leur rendit la tranquillité après une longue guerre ; Cheratte échut à l'Espagne.

Dans la suite, des troupes de différents pays vinrent à diverses reprises occuper le village de Cheratte. En 1666 et 1667, les Irlandais établirent leurs quartiers d'hiver à Wandre, Sarolay, Cheratte, Hermalle, etc.

En 1674 et 1675, les troupes françaises , sous la conduite du capitaine de Balzac, de l'armée du duc de Luxembourg, vinrent camper à Cheratte.

Le 5 juillet 1677, les communs habitants de Cheratte cédèrent au seigneur un vignoble « pour le dédommager des frais de passades de troupes tant d'Espagne que de France. »

Elles y revinrent en novembre et décembre 1678 ; le seigneur leur paya trois cents florins par jour pour compte de la communauté.

Par la Paix d'Utrecht (1715), les Pays-Bas espagnols furent remis à la maison d'Autriche. Le village de Cheratte resta autrichien jusqu'à l'occupation française ; il fut alors érigé en commune et fit partie du département de l'Ourte, puis, en 1815, de la province de Liège, canton de Dalhem.

En 1652, les Etats Généraux s'étaient rendus maîtres d'une grande partie du Duché de Limbourg et des villes du Pays d'Outre-Meuse.

Obligé de soutenir une guerre ruineuse pour reconquérir les duchés de Limbourg et de Brabant, Philippe II avait donné en engagère une partie de ses biens domaniaux aux Pays-Bas.

La seigneurie de Cheratte, entre autres, fut engagée à Gilles de Sarolea , le 18 avril 1643, pour une somme de 4100 livres du prix de 40 gros, monnaie de Flandres.

L'argent qui provint de ces engagères fut bientôt dissipé ; aussi dès le commencement de 1644, le Roi, dans ses lettres patentes du 10 mars, dit que « pour fournir et satisfaire aux frais très-excessifs que nous sommes contraints de faire et supporter à cause de ces coûteuses guerres d'aprèsent contre nos ennemis tant rebelles que françois, il nous soit impossible d'y trouver les moyens siffisans par les revenus de nos domaines, aydes, licences, contributions et d'autres tant ordinaires qu'extraordinaires qui par cydevant sont esté destinés et affectés ailleurs, et à diverses et inexcusables charges, et particulièrement durant la présente courtresse d'argent , advenu par le long retardement du retour de nos gallions et flotte nous les rapportant des Indes, tellement que pour subvenir aux dits si grands frais n'ont encore suffit les deniers provenant des engagères de nos seigneuries domaniales, avec la rehausse d'icelle, etc., etc., »

Qu'en conséquence, il doit aliéner les dites seigneuries engagées, jusqu'à concurrence d'une somme de trois cent mille livres.

Le 10 mars 1644, la seigneurie de Cheratte « est demeurée comme au plus offrant et dernier enchérisseur et par le tiers coup de baston à Gilles de Sarolea, sgr dudit Cheratte, pour la somme de 4.900 livres du prix de quarante gros, notre monnaie de Flandres, la livre comme dessus, par-dessus la somme de 4100 semblables livres payées dès auparavant à notre prouffiet, pour le prix de l'engagière précédente de la dite seigneurie. »

Dans cet acte, Gilles de Sarolea est qualifié de seigneur de Cheratte en vertu des droits qu'il avait acquis par l'engagère du 18 avril 1643, avant, il prenait le titre de greffier de la cour et justice.

Le village de Cheratte a vu naître deux hommes dont le nom est digne de mémoire.

François Piroulle, plus connu sous le nom de Dom France Piroulle, fut licencié, puis docteur en théologie sacrée, chanoine et chantre de St Paul à Liège, l'un des plus illustres de l'Université de Louvain et Président du Séminaire de la Chaîne à Liège.

C'est ce que nous apprend le titre de l'ouvrage suivant qu'il a publié dans un âge déjà avancé :

Dissertatio hymmodica quadri partita de venerabili Eucharistia qua sacrificium est, auctore R.P. Francisco Piroulle, sacrae theologiae licentiatu, insignis ecclesiae collegatae sancti Pauli Leod., cantore, pridem Lovanii philosophiae primario, novissime Leodii seminarii S.C. sedecennium praeside simulque sacrae theologiae ibidem professore. – Leodii, vid. Bronckart, 1663, in-4° de 512 pp.

Cet ouvrage est dédié à Guillaume Natalis, abbé de St Laurent; la dédicace est décorée de ses armoiries, l'on voit celles de l'auteur avant le titre.

Ce poème qui traite uniquement de la Ste Eucharistie, est assez remarquable sur le rapport dogmatique ; il combat plusieurs points controversés. Il est écrit en vers iambiques et divisé en quatre livres qui contiennent 19, 14, 29 et 26 odes, et en tout, environ 14.000 vers. La prosodie y est bien observée, mais l'ouvrage n'est nullement poétique ; on y rencontre quelques néologismes.

Dom France Piroulle avait publié antérieurement :

« Tri-hymnium de sacro sancta trinitate ejusque speciali in venerabili Eucharistia reali presentia contra inanes Calvinii umbras et figuras. – Leod. B.Bronckart, 1659, in-4° de 8f., 181 pp. et 3 pl. »

« Hymmodica dissertatio de missâ de que universis ad eam pernitentibus. – Leod. vid.Bronckart, 1662, in-4° de 254 pp. »

Ces deux poèmes sont aussi écrits en vers iambiques ; dans le dernier sont expliquées toutes les paroles de la messe.

François Piroulle est mort le 6 juillet 1663. Suivant le vœu exprimé dans son testament, il fut enterré vis-à-vis de l'autel de St Nicolas, dans l'ancienne église de Cheratte. Ses parents lui firent ériger une belle pierre tumulaire. Lors de la démolition de l'église, en 1857, le conseil de fabrique trouva que cette pierre ferait un seuil très convenable pour la nouvelle église !

Jean-Mathieu de Sarolea, seigneur de Cheratte, Barchon, St Remy, Fexhe et Streel, chanoine tréfoncier de St Lambert, membre du synode et conseiller de la chambre des finances de S.A. le prince de Liège, naquit à Cheratte le 10 août 1706, et mourut à Liège le 7 avril 1785.

Cet homme, très instruit, est connu par les riches collections qu'il avait réunies avec goût et persévérance ; les catalogues en ont été publiés après sa mort, lorsqu'on fit la vente de son cabinet.

Le catalogue des antiquités et des tableaux (Catalogue des effets précieux de feu Mr de Sarolea, seigneur du ban de Cheratte, Barchon, St Remy, Fexhe et Streel, chanoine tréfoncier de la très illustre cathédrale de Liège dont la vente se fera publiquement à Liège, et commencera le 6 mars 1786 . Liège, Lemarié, 1785, in-4° de 100 pages) contient 2027 articles, rangés en diverses catégories. Les bijoux et joyaux renfermaient 350 articles qui furent vendus près de 60.000 francs. Les médailles, 214 articles, vendus 4.700 francs. Les porcelaines de la Chine, du Japon, de Sèvres et autres, 214 articles, vendus 24.000 francs.

Les œuvres d'art, sculptures, tableaux, dessins, etc., 702 numéros, vendus 26.000 francs ; on y remarque les noms de Teniers, Rembrandt, Rubens, Van Dyck, Jordaens, Le Poussin, Le Tintoret, Salvator Rosa, etc. Les peintres liégeois y sont représentés par trois tableaux de Carlier, huit de Damery, dix de Bertholet, treize de Fizen, deux de Lairesse, huit de Douffet, un de Goswin, deux de Jupin, deux de Duvivier, un d'Aubée, deux de Coclors, deux de Bourguignon et un de Fayn.

Les objets d'histoire naturelle, meubles antiques, pendules, armes, etc., remplissent le reste du catalogue.

La Bibliothèque fut vendue en février 1786. Le catalogue (Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Mr de Sarolea, seigneur du ban de Cheratte, Barchon, St Remy, Fexhe et Streel, chanoine tréfoncier de la très illustre cathédrale de Liège dont la vente se fera publiquement à Liège dans la maison du défunt, vis-à-vis de la Cathédrale, par le sieur Lixon, estimateur juré, et commencera le 6 février 1786. Liège, Dauvrin, 1785, in-8° de 378 pages.) contient 2144 numéros ; il fut rédigé par le savant Paquot et il est encore recherché par les bibliophiles. On y rencontre un peu de tout et l'on y remarque des ouvrages assez rares.

Le tréfoncier de Sarolea fut enterré dans la cathédrale de St Lambert, dans le caveau de la famille de Clercx à laquelle il était allié par sa mère.